



GRUPE

T2MC

RAPPORT RSE

Rapport Sociétal des Entreprises

2020

Satisfaire
nos Parties
Intéressées

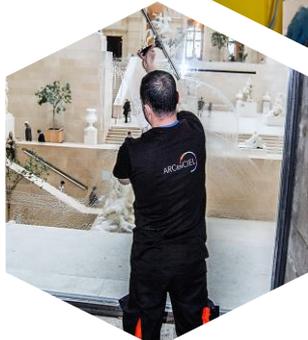


Œuvrer pour le
bien-être de nos
collaborateurs



Promouvoir
l'équilibre
social

Favoriser
l'achat
respectueux



Préserver les
ressources

LE MOT DU PRESIDENT – Mohammed TANDERT



Fier du chemin parcouru depuis la création de T2MC, je suis heureux que notre groupe ait gardé le cap durant cette année 2020.

Malgré la crise sanitaire, nous avons mis en œuvre tous les moyens possibles afin de transformer toute menace en opportunité tout en protégeant nos salariés.

Cette année fut riche en évènement pour notre groupe de par l'acquisition en janvier du groupe PEI et de par la création de 3 nouvelles structures en région : ARC EN CIEL HAUTS DE FRANCE, ARC EN CIEL GRAND EST et ARC EN CIEL GRAND OUEST. Cette nouvelle structure étend un peu plus l'ampleur du groupe T2MC tant par sa couverture géographique que par les domaines d'activités touchés.

PEI était un groupe pour qui les valeurs sociétales et environnementales étaient aussi primordiales que pour T2MC, nous sommes donc enchantés de reprendre les rennes et aller de l'avant ensemble.

Notre démarche responsable et environnementale a toujours été un élément majeur de notre stratégie et nous continuerons au fil des années de faire progresser cette démarche.

En effet, nous sommes détenteur de la triple certification ISO 9001 : 2015, ISO 14001 : 2015 et OHSAS 18001 : 2007 et nous nous lançons dans une démarche RSE de plus grande ampleur.

Les valeurs maîtresses de notre groupe sont la qualité de service, la proximité avec les clients, l'accomplissement humain, la performance, et le respect de l'environnement. Nos mots d'ordre d'aujourd'hui et de demain sont la fidélisation des clients existants, la digitalisation des données, la formation accrue de nos agents et bien sûr le développement de nouveaux marchés.

2021 commence d'ailleurs sur les chapeaux de roue, et nous avons hâte de poursuivre cette belle aventure avec vous !

P1 Qui sommes-nous ?

P2 Notre Politique Sociale

P14 Notre Politique Sociétale

P20 Notre Politique Environnementale

P27 Annexes

ARC EN CIEL

- + de **10 ans** expérience
- **120 millions €** de chiffre d'affaires
- **9500** collaborateurs



II. NOTRE POLITIQUE SOCIALE

La Responsabilité Sociale se rapporte aux relations entre le groupe et ses salariés, ainsi qu'avec ses partenaires sociaux et toutes les parties intéressées du groupe.

Nous veillons à proposer un environnement de travail confortable à tous nos collaborateurs. La protection de leur santé et leur sécurité est une priorité pour le groupe T2MC. Nous plaçons les femmes et les hommes au cœur de notre projet d'entreprise et nous les questionnons et les auditons le plus souvent que possible dans une dynamique d'amélioration continue permanente. Ce pilier illustre la volonté du groupe d'aller toujours plus loin dans ses actions dédiées à l'égalité des chances, à la diversité, à la mobilité interne et au bien-être au travail.

Nos exemples d'actions mises en place :

A. Emploi

EFFECTIFS SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

Le groupe T2MC comptait sur ses sociétés un effectif total de près de 6000 personnes et regroupe dès à présent 9500 collaborateurs depuis le rachat de PEI : **68% sont des femmes et 32% sont des hommes**. Au niveau de nos **cadres dirigeants**, nous sommes sur une **parité 50-50%**. Le groupe T2MC est fier de cette parité, qui démontre que le sexe d'un individu n'est pas un indicateur de réussite pour le groupe.

Nous avons **82% de CDI** pour assurer à nos salariés une sécurité de l'emploi et essayons de leur donner le maximum d'heures possibles lorsqu'ils le demandent.

Le cœur de notre activité et donc une majorité de nos salariés se situent en **Région Parisienne (60%)** mais nous avons également des agences et des salariés implantés à travers tout le territoire national (**3% région Grand-Ouest ; 4% Centre ; 10% Bourgogne ; 4% Rhône-Alpes ; 5% Sud-Ouest ; 8% Sud-Est ; et 5% Normandie**).





APPRENTISSAGE

En cette année de crise épidémique, la jeunesse a particulièrement été touchée notamment dans ses projections d'avenir. Afin d'encourager la jeunesse, le groupe T2MC a lancé une grande campagne de recrutement de jeunes en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation à la rentrée 2020. Nous avons embauché pas moins de **47 apprentis en 2020** contre 13 en 2019, soit **34 contrats d'apprentissage supplémentaires**.



TEMPS DE TRAVAIL DES SALARIES

T2MC s'engage pour le bien-être de ses collaborateurs et souhaite développer de meilleures pratiques qui permettent à chacun de trouver un équilibre entre sa vie personnelle et sa vie professionnelle. Nous avons 84% de contrats à temps partiel, ce qui permet à nos salariés soit d'avoir un autre contrat chez un autre employeur soit de profiter pleinement de leur vie personnelle. Cependant si nos salariés émettent le souhait d'être à temps plein, nous privilégions leur demande plutôt que d'embaucher de nouvelles recrues.

D'autre part, notre groupe évite à nos salariés de travailler en horaires de nuit : en effet nous **privilégions les horaires de journée** pour nos salariés, ainsi l'accès aux transports est plus facile, et ils peuvent plus aisément concilier leur vie de famille et leur vie professionnelle.

Nous sommes fiers de notre **coût horaire moyen qui est de 20€63** pour l'année 2020, qui est nettement supérieur à la **moyenne nationale de 16€50**.



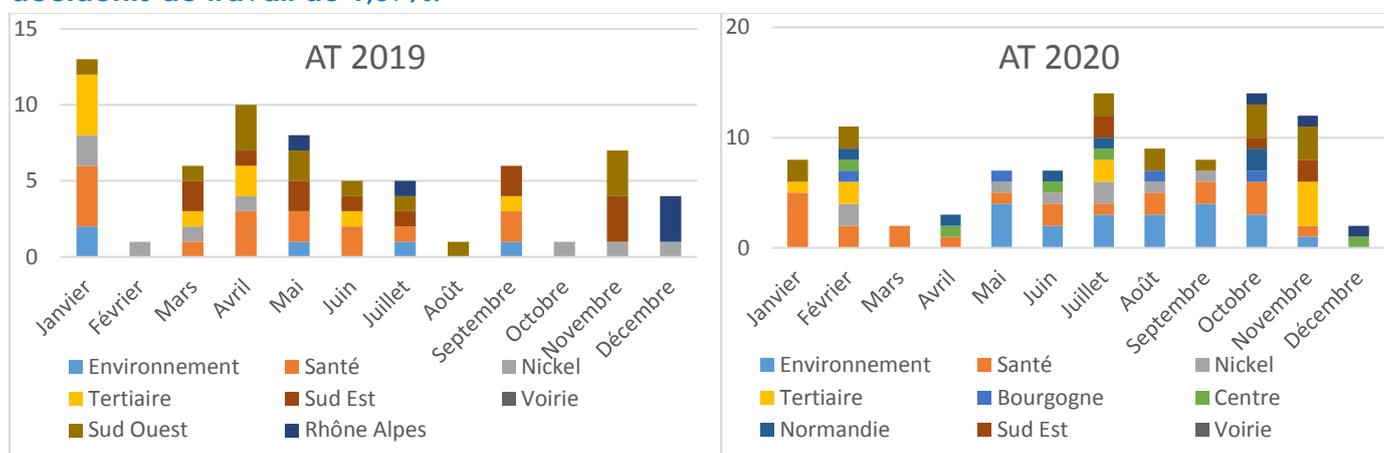
B. Organisation du travail

Les conditions de travail au sein de nos locaux et de ceux nos clients sont une de nos plus grandes préoccupations. En effet, nous veillons chaque jour à ce que toutes les conditions soient mises en œuvre pour assurer le bien-être de nos salariés, afin que ces derniers soient le plus motivés possible, et par conséquent soient moins stressés et moins absents.

PRÉVENTION

Cela commence par un aménagement des espaces de travail afin qu'ils soient les plus ergonomiques possibles, et une prévention accrue, afin d'assurer une meilleure maîtrise des risques pour la santé des salariés.

Ainsi, le nombre de journées perdues pour les accidents du travail et les maladies professionnelles est de **2468 jours** pour notre groupe (année 2020) ce qui nous donne **un taux d'absentéisme dû aux accidents de travail de 1,57%**.



TÉLÉTRAVAIL

Une expérimentation est en cours sur le télétravail au siège social et dans d'autres agences de notre groupe (jusqu'à **56,25%** des salariés d'agences en télétravail durant les multiples confinements). Par la mise en évidence d'un système de réseau partagé virtuel, nous améliorons notre coopération et mutualisons nos travaux dans une logique d'approche systémique et de qualité totale. Nous effectuons également de nombreuses vidéo-conférences via différents logiciels tel que « MICROSOFT Teams » en vue de la crise sanitaire actuelle, et par cela nous collaborons d'autant plus ensemble depuis nos différents services et sites géographiques à travers le territoire national.

GESTION DE L'ABSENTÉISME

Enfin, nous accordons des facilités d'organisation pour la rentrée scolaire et les fêtes de fin d'année ou même les ponts. Nous avons la chance d'avoir une gestion rapide des absences avec **la présence de viviers de candidats partout en France**.



C. Relations sociales

Notre groupe aspire à certains points relatifs concernant nos partenaires (confère au « III_ B. Relations Entretien »), notamment à une meilleure attractivité de l'entreprise lors des recrutements et tout au long de l'expérience professionnelle de nos recrues dans notre entreprise ; une image de marque et une qualité de service irréprochable auprès de nos partenaires commerciaux et de l'ensemble de nos parties intéressées.

RECRUTEMENT & INTÉGRATION

Pour se faire nous accordons une grande importance à l'intégration de chaque nouveau collaborateur : nous disposons d'un [mode opératoire unique](#) quant au recrutement de chaque nouveau talent ; nous ne tolérons aucun traitement de faveur ou au contraire quelconque discrimination. De plus nous effectuons tous nos recrutements en partenariat avec Atalia, notre agence de recrutement externe pour une impartialité totale. Lors de chaque nouvelle arrivée, nous mettons en place une **journée d'intégration** et remettons à chacun un [livret d'accueil](#) ainsi que tout document dont l'arrivant a besoin. Enfin, le service communication du groupe fait suivre à tout le groupe un [mail de présentation](#) de la nouvelle recrue afin de faciliter son intégration et de se faire connaître par toutes et par tous.

FIDÉLISATION DES SALARIÉS

Nous organisons également plusieurs fois par an des **événements fédérateurs** tels que des repas de fin d'année, des séminaires de service (parfois à l'étranger), des barbecues ou soirées à thème, ou encore la participation à des salons... En 2019, le [séminaire/team-building](#) était une journée d'air soft et activités annexes comme des combats de sumo et un babyfoot géant, à la base de loisirs de Pontault Combault. Ces moments de cohésion favorisent le travail d'équipe et permettent d'accentuer la synergie de nos projets.

L'implication des collaborateurs et le respect de ces derniers est une prévalence et la direction inculque l'**amabilité**, le **respect** et la **collaboration** auprès de tous ses talents, ce qui a d'ailleurs une conséquence notable pour leur motivation à toute échelle de la hiérarchie, et définitivement sur notre qualité de service.

Afin de fidéliser nos salariés, des avantages en nature sont distribués à nos salariés tels que des tickets restaurants pour les jours travaillés et des chèques cadeaux à Noël à hauteur de 70€ mais aussi des avantages pécuniaires tels qu'une prime de fin d'année de 150€, les heures supplémentaires majorées à haut taux et un 13e mois pour certaines de nos entités. De surcroît la mise en place d'un accord de participation des salariés aux résultats de l'entreprise est en cours.



ACCORDS COLLECTIFS

Le grand point des accords collectifs de 2020 au CSE est la **linéarisation salariale**. La direction a réussi via son dialogue accru avec les partenaires sociaux, à mettre en place un accord d'annualisation au sein de 3 de ses sociétés. Cet accord consiste à garantir à nos salariés travaillant dans des crèches, écoles et Université, une mensualisation stabilisée et une garantie financière sur toute l'année.

Nous avons organisé 12 réunions de CSE cette année via vidéoconférence avec chacun des membres élus de de chaque agence en France.

Toutes ces mesures permettent de récompenser pour l'excellent travail accompli durant l'année.

D. Santé et Sécurité

La santé et la sécurité de tous sont une **priorité forte du groupe**, et pour se faire, la Direction met à disposition les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à la sécurisation des personnes et des environnements de travail. Le groupe est d'ailleurs **certifié OHSAS 18001**. Chaque personne doit prendre soin de sa sécurité, de sa santé mais également de celle des autres en fonction de sa formation et des instructions qui lui sont communiquées. Nos **objectifs** en matière de santé et sécurité sont les suivants :

- La **réduction des accidents de travail et maladies professionnelles** avec pour objectif le zéro accident
- La **communication, la formation et la sensibilisation du personnel**
- **L'investissement dans du matériel garantissant la sécurité**
- Si des problèmes physiologiques ou psychologiques sont détectés, nous mettons en place des actions correctives mais surtout préalablement des **actions préventives**.



SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL

Pour se faire, le groupe T2MC dispose de son propre service de santé interne au groupe se composant d'un Médecin du travail et d'une **infirmière** qui réalisent les visites médicales depuis leur **cabinet** et qui peuvent également se déplacer partout en France grâce à leur **camion médicalisé aménagé**. Elles effectuent des **consultations de 30 minutes** soit en présentiel soit par téléconsultation et peuvent rédiger des **ordonnances** médicales si c'est nécessaire. Elles suivent les dossiers médicaux de nos salariés et leur apportent un véritable soutien psychologique en mettant notamment en place **une ligne d'écoute** à laquelle les salariés peuvent se confier quant aux Risques Psycho-sociaux qu'ils rencontrent.



Notre médecin du travail effectue non seulement toutes les **visites médicales de notre groupe ; (Ainsi, on tend à effectuer bientôt 100% de nos visites pour chaque salarié)**



Si vous avez besoin de parler,
Dispositif d'écoute et de soutien dans le cadre de l'épidémie COVID 19.

Mais apporte également au groupe sa proactivité quant à la sensibilisation de nos salariés par le biais de **sensibilisations sur des thématiques différentes** telles que « les bons gestes et postures », « les risques routiers », « le risque TMS » ...



Lors de l'épidémie du COVID 19, notre service de santé au travail s'est rendu essentiel pour la santé aussi bien physique que mentale de nos salariés. Les actions mises en places ont été les suivantes :



SERVICE QSE

De plus, nous disposons d'une **responsable QSE-France** (qui est aussi référente harcèlement) qui sensibilise et accompagne régulièrement les chefs d'équipes qui eux-mêmes effectuent de la **prévention au quotidien** pour nos salariés sur le terrain quant à la sécurité et à la pratique de leur métier, dans le respect des bonnes conditions de travail (les **Causeries sécurité** par les responsables d'exploitation sur l'utilisation des produits, la formation aux bon gestes et postures, la sensibilisation au COVID...). Les **chargés de missions QSE implantés dans chaque région** se rendent également sur les sites afin de vérifier que tous les **affichages** sont en place, que les locaux sont bien tenus et conformes à nos exigences, que les Equipements de Protection Individuels sont portés correctement, et en somme que les prestations sont bien réalisées par nos agents.

Les **plans de prévention** qui permettent une Co activité dans de bonnes conditions sont également établis et suivis par notre service QSE qui s'assure qu'ils soient à jour et qu'ils identifient bien tous les risques auxquels sont confrontés nos salariés.



PRODUITS & ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION

Nous fournissons des Equipements de Protection Individuelle (EPI) pour tous nos agents : blouse, sur-blouse, sur-chaussures, masques et gants pour les prestations dites « classiques ». Nous effectuons également des prestations à caractère exceptionnel telles que des prestations de « décontamination » lors de contaminations avérées sur sites. Nous fournissons alors des combinaisons intégrales avec capuche ; Nous fournissons aussi des masques FFP3 s'il se trouve de l'amiante à proximité du site en question ; ou encore des casquettes coquées et chaussures coquées pour le nettoyage de sites industriels.

L'utilisation de produits sains, éco labellisés et bien dilués sont également une priorité de nos prestations du quotidien et permet d'améliorer le confort et la sécurité de nos salariés face aux [risques chimiques](#).

COVID-19

Lors de cette épidémie de COVID 19, si un cas de contamination se déclare au sein de nos sites-clients nous sommes en **première ligne** pour effectuer ces décontaminations par différentes méthodes comme la nébulisation ou l'utilisation d'eau ozonée. Des **modes opératoires spécifiques et uniques sont** créés en fonction de nos clients et de leurs besoins.

Nous avons également **mis à jour notre plan de continuité** face à la crise du Covid 19 et avons établis des moyens de prévention spécifiques tels que des **flash sécurité**, des **avenants au plan de prévention incluant le risque COVID**, la mise à disposition à tous de nos salariés des **équipements de protection nécessaires**, la **mise à disposition de produit virucide EN NF 14476** afin de désinfecter les bureaux, la mise en place d'une **ligne d'écoute spécifique**, la mise en place d'un sens de circulation afin de limiter les flux dans nos locaux, la **mise en place de modes opératoires spécifiques** ou encore la mise en place de télétravail pour les salariés qui le peuvent.

Grace à toutes ces mesures qui ont été mises en place rapidement, **aucun cas de contamination** n'a été déclaré lors du premier confinement.



ACCIDENTS DU TRAVAIL

Les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles sont référencées dans notre système de management QSE et des indicateurs de performance sont établis chaque mois afin de contrôler ces évolutions et ensuite ajuster les procédures à suivre dans une logique d'amélioration continue.



Notre objectif est et restera toujours le 0 accident.

FORMATION

Afin de limiter au maximum les risques, nous mettons en place des **formations certifiantes et réglementaires** de sécurité avec notre **organisme de formation interne Nuance Formation** telles que la conduite d'engins de levage, SST, incendies, exercices d'évacuation d'urgence. Ces formations sont dispensées et financées soit par l'employeur soit, selon la volonté du salarié, par le Compte Professionnel de Formation.

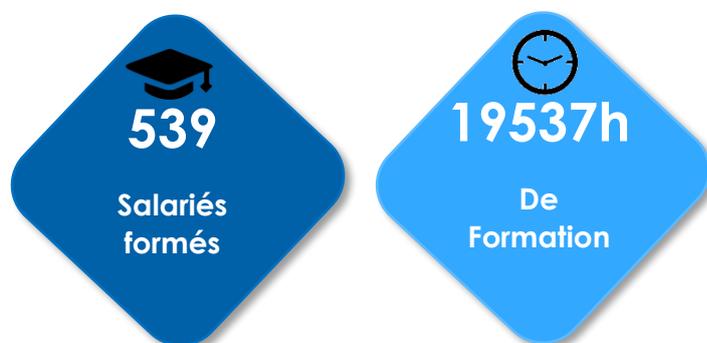


E. Formation

La formation est l'essence de tout succès. Nous disposons d'un service formation interne au groupe « **Nuance Formation** » composé d'un **vivier-formateur** qui se rend directement sur site afin de former nos agents de propreté aux formations techniques de métiers.

De plus, notre fournisseur d'engins de propreté forme chacun de nos agents à leur utilisation dès la livraison des engins sur site. Nous travaillons également avec un cabinet extérieur qui permet de former nos salariés sur demande à des formations plus spécifiques tels que la formation incendie, la formation SST, les formations CACES...

Ainsi, pour l'année 2020, **539 salariés** du groupe ont été formés pour un équivalent de **19537 heures** de formation.



F. Diversité et égalité de tous

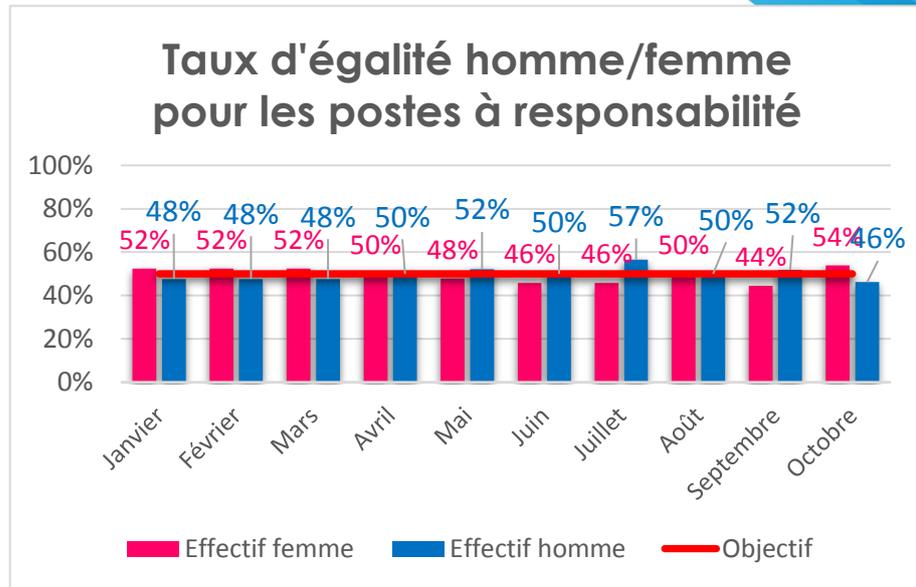
EGALITÉ HOMME / FEMME

Notre groupe encourage la diversité et l'égalité pour tous ses salariés sans faire de distinction ni aucune discrimination.

Dans notre groupe **femmes et hommes sont logés à la même enseigne**. Leur sexe ne détermine ni leur salaire ni leur position. Le statut de nos employés est basé uniquement sur leurs expériences et compétences. De plus, la réglementation en matière d'égalité homme/femme est rappelée régulièrement via des affichages et la présence des textes réglementaires dans tous nos classeurs chantiers.



Concernant l'égalité entre les sexes, nous avons mis en place un [rapport d'égalité Hommes/Femmes](#) annuel ; celui de 2020 montre **une note obtenue de 39/40 selon notre index des écarts de rémunérations**, avec un écart favorable aux hommes de 0.1%. Nous sommes fiers d'avoir atteint l'égalité en terme d'emploi dans notre structure T2MC. En effet, **50% de femmes occupent des postes à responsabilité au sein du groupe.**



EGALITÉ DES CHANCES

Notre groupe encourage également **l'égalité des chances pour les personnes vulnérables**. Nous avons mis en place une politique volontariste d'**insertion des personnes éloignées de l'emploi ou en situation de handicap qui est la suivante :**

Dans un premier temps nous nous tournons vers nos salariés en interne déclarant un handicap et nous adoptons leur poste en fonction du handicap déclaré. Dans un second temps, selon les besoins, nous faisons appel à des cabinets d'insertion ou à des missions locales afin d'insérer au mieux les personnes vulnérables.

Une part de nos **achats provient de structures de travail protégé : 16,70%**.

Notre groupe a également établi une [Charte Laïcité et Radicalisation](#) suite aux incidents de novembre 2015.

De plus, nous luttons activement contre le harcèlement par le biais non seulement d'une [affiche harcèlement](#) qui est affichée dans nos locaux ainsi qu'un référent harcèlement groupe et un référent salarié pour chaque société.

Toutes ces actions démontrent la volonté de notre groupe et de notre direction d'inclure chacun et chacune à toutes les échelles de notre groupe afin de construire ensemble l'avenir de demain.



G. Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT relatives

RELATIONS AVEC LES FOURNISSEURS

Dans le cadre de notre politique RSE, le groupe T2MC s'engage à respecter les valeurs fondamentales du droit humain et encourage l'ensemble de ses collaborateurs à adhérer à ces mêmes valeurs, tout au long de leurs activités. Pour se faire, nous avons établi cette année **une charte éthique** à destination de nos fournisseurs, qui de par leur signature s'engagent à veiller au respect des principes de cette dernière et dans la mesure du possible de le faire suivre également chez leurs propres fournisseurs.

La démarche responsable étant inscrite au cœur de notre stratégie, nos valeurs reprennent de fait les 10 principes du pacte mondial (global compact) dans les domaines des droits de l'homme, des normes de travail et de l'environnement et de lutte contre la corruption.

En développant une exemplarité et une proactivité, par cette charte où les sociétés collaboratrices viseront à améliorer l'accès des hommes et des femmes à un travail décent et productif dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité, nous rappelons à tous nos collaborateurs qu'il est possible d'aller au-delà des réglementations sociales.

RELATIONS AVEC LES INSTANCES REPRESENTATIVES

Tous les syndicats sont représentés au sein de notre groupe (CGT, CFDT, FO...).

Afin de garantir la liberté d'association et le droit de négociation collective, nous organisons des réunions de CSE chaque mois afin de réguler ensemble les points aux ordres du jour et d'entretenir le dialogue social avec l'ensemble des représentants du personnel afin d'assurer un **climat social serein**.

Le CSE dispose d'un local à sa disposition dans l'entreprise. Ainsi, un tableau de communication leur est fourni afin de pouvoir amplement s'organiser entre chacun des membres du CSE mais également au niveau des instances représentatives.



III. NOTRE POLITIQUE SOCIETALE

Notre groupe accorde une grande importance à l'ensemble de ses parties intéressées. Nous veillons à entretenir ces relations et à satisfaire au mieux les exigences notamment sur les points environnementaux, sociaux et éthiques.

Notre groupe s'engage à être une entreprise éthique vis-à-vis de la société et à prendre en considération l'impact économique, social et environnemental de son activité tout en optimisant les opportunités d'amélioration de notre activité et en limitant les menaces. Notre politique éthique prend en compte le respect de 3 grands domaines : les droits de l'homme, l'environnement et les partenariats de proximité. Autrement dit, cette politique traduit d'un engagement à respecter : les droits de l'homme, à traduire les comportements devant être respectés par tous les employés ainsi que par nos partenaires et sous-traitants, à réduire notre impact sur l'environnement en prévoyant des réductions de notre impact carbone, de nos déchets et de consommations énergétiques et en privilégiant les partenariats avec des entreprises dites de proximité pour favoriser le commerce durable.





A. Impact territorial, économique et social de l'activité de la société

Depuis la situation sanitaire inédite provoquée par la pandémie du COVID 19, l'image des sociétés de nettoyage a fortement changée. Nous avons su faire notre place et nous avons démontré que nous sommes devenus **un acteur incontournable face à cette crise majeure**. Nous avons renforcé toutes nos procédures internes et avons **développé des modes opératoires de nettoyage, de désinfection et de décontamination adaptés à toutes les typologies de locaux** de nos clients tels que :



A contrario des autres secteurs, notre **activité s'est clairement renforcée durant cette épidémie** et ces premiers confinements : en **matière d'emploi**, nos effectifs sont passés de 3914 salariés à 5623 salariés (pour les entités du groupe T2MC) soit une **augmentation de plus de 43,7%**.

Lors de nos recrutements, nous accordons leur chance à toutes et à tous, quel que soit leur sexe, leur appartenance ethnique ou encore leur territoire de résidence. L'inclusion et la diversité sont les maîtres mots de notre procédure de recrutement.



B. Relations entretenues avec les parties intéressées externes

Nous entretenons les relations les plus efficaces possibles avec toutes nos parties intéressées : sous-traitants, clients, fournisseurs (...), qui peuvent être aussi moteurs de notre politique RSE.

Afin qu'ils soient avertis de nos dernières actualités, ils peuvent se rendre sur notre site internet et nos réseaux sociaux présentant nos dernières nouveautés.

Notre Site internet est notre vitrine, c'est pourquoi nous y accordons une importance majeure : nous sommes en train de le restructurer et avons pour objectif de le dévoiler à la mi-février 2021.

RELATIONS ASSOCIATIVES

Nous sommes également solidaires de l'action du tissu associatif. Nous organisons des événements solidaires et fédérateurs tels que :

la Journée du Gant pour montrer notre soutien à tous les malades atteints de l'hémiplégie, maladie affectant la moitié droite ou gauche du corps.



Ou encore la célébration de **l'Octobre Rose** pour se montrer solidaire avec les femmes atteintes du cancer du sein.



Lors de l'épidémie de COVID 19, nous avons été en première ligne pour désinfecter les hôpitaux parisiens et des **personnalités sportives se sont joints à nous afin de prêter main fortes pour désinfecter et nettoyer les hôpitaux et venir soutenir le personnel hospitalier.**



[Lien vers l'article de BFM](#)

Nous passons également des **commandes de fournitures auprès d'entreprises facilitatrice d'insertion** qui emploient exclusivement des personnes vulnérables.

C. Sous-traitance et fournisseurs

Notre groupe s'engage à être une **entreprise éthique vis-à-vis de la société** et de son environnement et nous exigeons la même chose de nos sous-traitants et fournisseurs.

La prise en compte dans la politique d'achat de la société des enjeux sociaux et environnementaux est fortement accentuée.

Le groupe T2MC accompagne pour que tous ses collaborateurs externes à aller au-delà des réglementations environnementales et éthiques, via la signature de la **« Charte éthique pour fournisseurs »** afin que chacun devienne acteur du monde de demain.



CHOIX DE NOS PRODUITS

Nos Fournisseurs sont divers et variés mais nous veillons à sélectionner pour chaque client une **gamme de produits la plus restreinte et la plus écologique** possible selon les demandes de nos clients. Par exemple, pour certains de nos clients nous n'utilisons qu'un seul fournisseur qui propose des produits 100% éco labellisés.

RECYCLAGE DE NOS PRODUITS

Le recyclage est un point essentiel que nous prenons en compte avec nos fournisseurs. Nous avons entrepris avec notre producteur REMA (notre principal fournisseur en régions) la récupération des emballages de produits vides afin de les re-remplir par la suite. Ainsi nous approchons le 0 déchet pour les emballages de nos produits et nous limitons la consommation de matière première de nos emballages.

DÉVELOPPEMENT DE NOTRE PROPRE GAMME ECOLABELISÉE

Depuis début **janvier 2021, nous avons lancé notre propre gamme de produit en partenariat avec le groupe POLLET** : 100% de ces produits ont les caractéristiques écologiques suivantes :

- Produit biodégradable (CE 648/2004)
- Certifié par l'Ecolabel européen
- Emballage 100% recyclable
- Matières premières d'origine renouvelable: entre 38% et 91%. La Moyenne est de 64,5%
- Production neutre en carbone

De plus, afin de faciliter le partage des **Fiches Techniques et Fiches de Sécurité** et de réduire les émissions papier, nous avons apposé un **QR Code** propre à chaque produit sur leur emballage. De ce fait, toutes ces informations sont à portée de main grâce aux **vidéos méthodologiques** qui se lancent en quelques secondes sur n'importe quel smartphone.

Petit à petit, nous allons élargir notre gamme de produits pour tous nos clients. Ainsi la gestion sera nettement plus facile et nous allons atteindre pratiquement les 100% de produits éco labellisés, à l'exception de la méthode de nébulisation et des virucides propres à la lutte contre le Covid 19. Par ailleurs, nous essayons de développer de plus en plus la méthode TERSANO à base d'eau ozonée, une méthode qui n'utilise aucune chimie et qui est par conséquent écologique.



ÉVALUATION DE NOS FOURNISSEURS

L'importance de la sous-traitance éthique et responsable est une priorité pour nous.

Nous effectuons des contrôles auprès de nos sous-traitants en demandant à chaque référencement :

- un extrait de KBIS de moins de 3 mois
- une assurance RC
- un récépissé de déclaration fiscale

Par la suite, nous effectuons des contrôles aléatoires en cours de contrat pour vérifier la validité des documents demandés lors du référencement.

Nous évaluons également annuellement la performance de nos fournisseurs en prenant en compte les critères environnementaux et sociaux.

La note moyenne obtenue pour l'évaluation de l'ensemble de nos fournisseurs est de :



D. Loyauté des pratiques

Les actions **engagées pour prévenir la corruption sont rappelées dans notre charte éthique fournisseur**. De plus, nous nous faisons auditer par un cabinet extérieur afin de garantir notre conformité éthique.

T2MC étant **certifié ISO 9001:2015**, nous auditons en interne chaque année chaque processus dont celui de la direction. Nous faisons également l'objet d'un audit extérieur par le cabinet SGS et ce dernier préconise les actions correctives et les points d'observations afin d'améliorer l'exercice de ces processus et l'exercice de pouvoir.

Les mécanismes de contrôles sont gérés par le service QSE et par la responsable QSE groupe et concernent 2 processus.

Comme les processus de la direction, ceux-ci sont contrôlés annuellement via un audit interne et via un audit externe par un cabinet de contrôle (SGS) qui permettent de détecter les points d'amélioration et les non conformités et de mettre en place des actions correctives afin de garantir l'amélioration continue et l'intégrité de notre système.



E. Droits de l'homme

Les actions engagées en faveur des droits de l'homme menées au sein de notre groupe sont :



IV. NOTRE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

La prise en compte de l'environnement a toujours fait partie intégrante de la politique de notre groupe. Pour se conformer à la réglementation environnementale applicable à notre activité, nous nous engageons via notre politique à :

- **Maitriser nos aspects et impacts significatifs sur** l'environnement
- **Assurer le tri de nos déchets** générés par notre activité et assurer la traçabilité de nos déchets
- A prendre en compte le **cycle de vie de notre activité.**

Le groupe T2MC est certifié **ISO 14001 : 2015 depuis 2018** et cela sans aucune non-conformité.



A. Politique générale en matière environnementale

Notre groupe étant **certifié ISO 14001 : 2015**, nous menons au quotidien diverses actions en faveur de l'environnement :

- **Utilisation de produits éco labellisés** propre au groupe T2MC
- **Formation et sensibilisation de nos salariés** à l'environnement et aux situations d'urgence environnementale
- **Suivi et gestion de nos consommations énergétiques** (mise en place de KPI environnementaux, mise en place de détecteurs de présence...)
- **Suivi et gestion de nos consommations de carburants et émissions CO2**
- **Analyse environnementale**
- Prise en compte de notre **cycle de vie**
- Gestion et **suivi de nos déchets et de ceux de nos clients**





B. Pollution environnementale et gestion des déchets

Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement. : nous visons à augmenter considérablement notre taux de produits d'entretien éco labélisés. Nous sommes partis de 25% en janvier 2020 à 75% en janvier 2021.

DÉCHETS

La gestion de nos déchets et de ceux de nos clients font partie intégrante des actions que nous menons.

En 2021, nous avons collectés pour nos clients et pour nous même pas moins de :



Nous nous engageons au quotidien via notre politique à assurer le tri de nos déchets générés par notre activité et à assurer la traçabilité de l'ensemble de nos déchets. Pour se faire, nous avons établis des **partenariats avec les différents acteurs du secteur de la collecte et du tri des déchets** et nous avons mis à disposition de nos salariés des **poubelles de tri sélectif** concernant le carton, le plastique, les piles usagées, le papier, le DIB ou encore les cartouches d'encre. Nos services Com et QSE sensibilisent régulièrement notre personnel sur cette thématique par le biais d'affiches et de communications aussi bien orales qu'écrites.



De plus, concernant tous nos déchets dangereux, nous avons mis en place un **partenariat avec notre fournisseur de produits « chimiques »**. Notre fournisseur, lors de ses livraisons, **récupère nos bidons vides souillés** afin de réutiliser les contenants pour les mêmes produits. Par ce biais, nous **limitons notre production de déchets et la consommation des matières premières qui composent leurs emballages**.

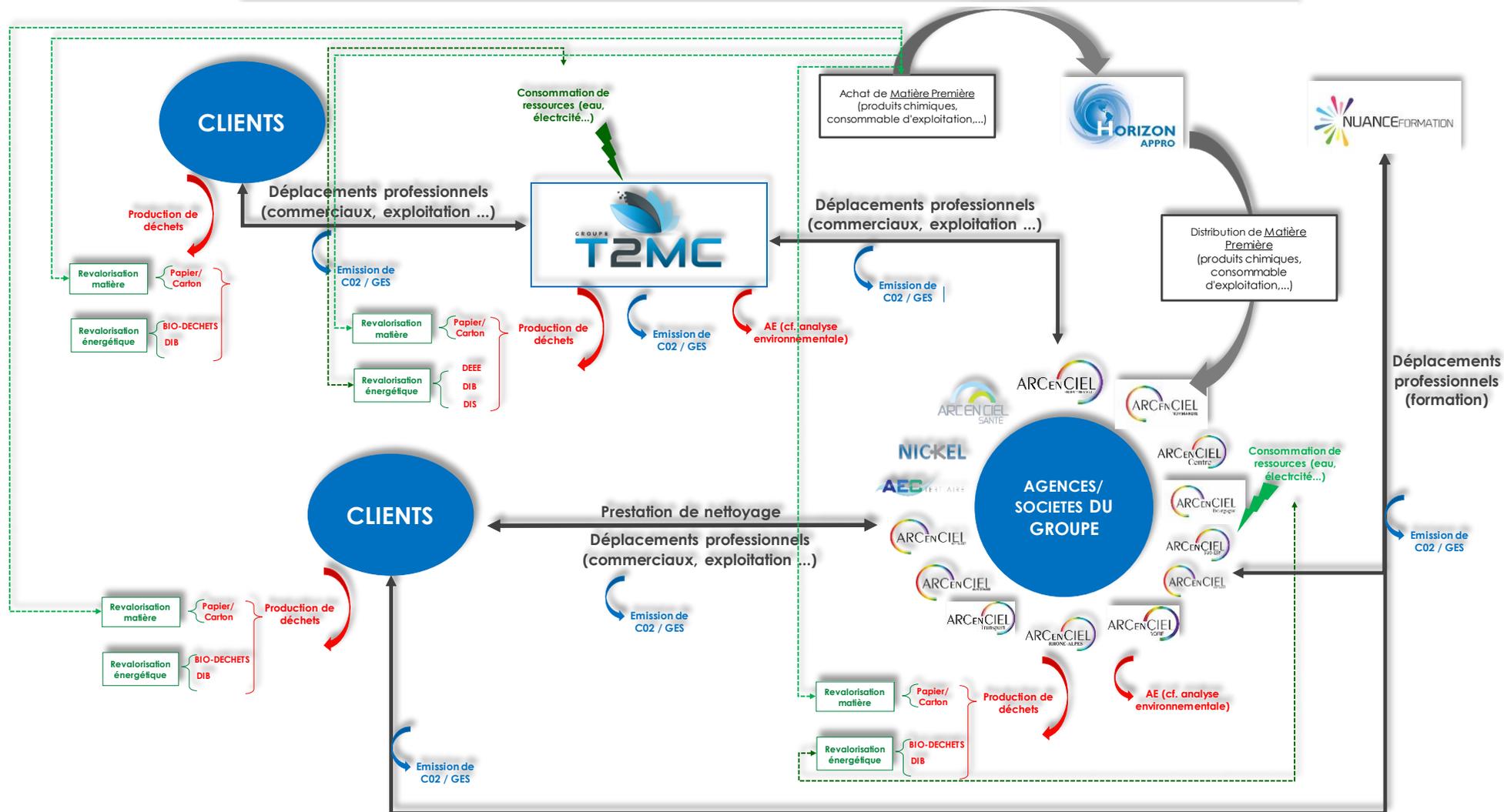
POLLUTION SONORE

Notre activité peut également générer de la pollution sonore. Afin de limiter cet impact qui pourrait aussi bien gêner nos salariés et nos clients, nous mettons un point d'honneur à équiper nos équipes du **matériel le moins nuisible possible**. Tous nos engins quotidiens, de l'auto laveuse à l'aspirateur, sont à **faible émission sonore** et ne dépassent pas les 65 dBA contre les 75 à 80 réglementaires.



C. Utilisation durable des ressources

Le cycle de vie de notre activité a été analysé et nous permet de visualiser comment nos ressources sont utilisées.





CONSOMMATION ENERGÉTIQUE

Nos consommations énergétiques sont également analysées mensuellement et nous permettent de déterminer notre taux de réduction de ces consommations et de mettre en place des actions correctives selon nos résultats.

En 2020, notre **taux de réduction de nos consommations électriques** est de :



D. Changement climatique

Le changement climatique est la problématique déterminante de notre époque et toutes les parties intéressées de la société sont à leur échelle concernées. Le groupe T2MC prend ce changement très à cœur notamment en mesurant et en essayant de limiter ses émissions carbone, facteur aggravant l'effet de serre et le changement climatique.

Nous réalisons **tous les 4 ans, un audit énergétique et un BEGES** basé sur notre flotte véhicules. Celui-ci nous permet d'analyser les consommations induites par notre flotte de véhicules et détermine les actions correctives à mener afin de limiter notre impact environnemental.

Nous avons mis en place diverses actions :





E. Protection de la biodiversité

La protection de la biodiversité est également une action qu'il ne faut pas négliger à l'heure où la biodiversité ne cesse de décroître dans le monde.

Les actions que nous menons sont :

- **CLEAN WALK**
- **Poubelles extérieures fermées** pour éviter que les animaux n'ingèrent de déchets
- **Goodies prenant en compte le développement durable** tels que les tote-bags pour éviter l'utilisation de sacs plastiques pouvant être ingérés par différentes espèces ou encore des cendriers de poches
- **Limitation des déchets plastiques**
- **Partenariat avec des entreprises de traitement de déchets** qui recyclent et revalorisent nos déchets



Une Nouvelle Année Commence...

GRÂCE À VOTRE **PARTICIPATION**, NOTRE GROUPE ASPIRE À PROMOUVOIR NOS **VALEURS** COMMUNES DANS UNE LOGIQUE **D'AMÉLIORATION** CONTINUE

NOTRE IMPACT A PÛ ÊTRE **BÉNÉFIQUE** POUR NOS SOCIÉTÉS GRÂCE À TOUS NOS **PARTENAIRES** ET **COLLABORATEURS**

LA **RSE** ET LE **DÉVELOPPEMENT DURABLE** SONT AUJOURD'HUI UNE DES **NOTIONS** INDISPENSABLES EN **ENTREPRISE** ET DANS LA SOCIÉTÉ

NOUS DEVONS POURSUIVRE NOS **EFFORTS** ET NOS **ENGAGEMENTS** POUR GARANTIR UN MONDE PLUS **DURABLE** POUR LES PROCHAINES **GÉNÉRATIONS**

MERCI A TOUTES ET TOUS !



ANNEXES

POLITIQUE QSE

	Politique Qualité Sécurité Environnement	Reference	Version : 1.0
		P.SMI.002	04/10/2017

Emerainville le 04/10/2017

La société **T2MC** est engagée depuis 2007 dans la réalisation de prestations de nettoyage dans les milieux tertiaires, industriels, hôteliers et hospitaliers.

Notre objectif est d'offrir à nos clients des produits et des services fiables, garantissant la qualité, la sécurité et la protection de l'environnement.

En ma qualité de Président, je m'engage donc à déployer une politique de développement durable et d'amélioration continue de notre Système de Management Qualité-Sécurité-Environnement, dans le respect des **exigences de nos clients**, des **normes ISO 9001 : 2015**, **ISO 14001 : 2015**, **OHSAS 18001 : 2007**, de la réglementation en vigueur et autres exigences.

Concrètement, cette politique est structurée autour de trois axes : la **satisfaction du client**, l'**engagement environnemental** et la **sécurité du personnel**.

La **qualité** est une valeur forte dans notre entreprise, impliquant la participation de chacun dans une culture de processus. Notre Système de Management QSE nous permet d'apporter des réponses qui restent proches des besoins et des exigences de nos parties intéressées pour une plus grande valorisation de notre image de marque. C'est un engagement permanent qui se traduit par le déploiement des objectifs suivants à tous les niveaux de l'entreprise :

- ❖ Respecter les délais de prestation annoncés à nos clients
- ❖ Fournir des prestations de qualité et diminuer nos coûts de non-qualité
- ❖ Assurer la pérennité de notre entreprise en augmentant notre rentabilité
- ❖ Renforcer un management participatif

Pour se conformer à la réglementation **environnementale** applicable à notre activité, nous nous engageons plus particulièrement à :

- ❖ Maîtriser nos aspects et impacts significatifs sur l'environnement
- ❖ Assurer la traçabilité de nos déchets,
- ❖ Maîtriser le potentiel polluant, ou encore à utiliser, stocker et manipuler les substances dangereuses conformément à la réglementation en vigueur,
- ❖ Maîtriser et diminuer nos consommations.

La **sécurité** est une priorité forte de **T2MC**, et pour ce faire, la Direction met à disposition les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à la sécurisation des personnes et des environnements de travail. Chaque personne doit prendre soin de sa sécurité, de sa santé mais également de celle des autres en fonction de sa formation, et des instructions qui lui sont communiquées. Nos objectifs en matière de sécurité sont :

- ❖ Réduire les accidents de travail et maladies professionnelles
- ❖ Communiquer, former et sensibiliser le personnel
- ❖ Investir dans du matériel garantissant la sécurité



	Politique Qualité Sécurité Environnement	Référence	Version : 1.0
		P.SMI.002	04/10/2017

Ces objectifs donnent lieu à des indicateurs définis, pertinents, réalisables et qui s'inscrivent dans le temps. Nous veillerons à leur évolution dans le temps et les analyserons en Revue de Direction pour s'assurer de l'efficacité et de la performance du Système de Management QSE.

De ce fait, je m'engage personnellement à mettre en œuvre les ressources nécessaires à la mise en œuvre de notre politique QSE. Je nomme le responsable Qualité-Sécurité-Environnement comme représentant de la Direction pour coordonner les moyens afin de mettre en œuvre, faire vivre et entretenir notre Système de Management QSE en vue de garantir la pérennité de l'entreprise.

Je compte sur chacun d'entre vous, pour s'engager à mes côtés, et signaler toute incompréhension relative à cette politique.

M. TANDERT
Président





POLITIQUE RSE

ARCENCIEL
ESR RESPONSABLE

NOTRE CHARTE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- PROMOUVOIR L'ÉQUILIBRE SOCIAL
- SATISFAIRE NOS CLIENTS
- PRÉSERVER LES RESSOURCES
- OEUVRER POUR LE BIEN ÊTRE DE NOS COLLABORATEURS
- FAVORISER L'ACHAT RESPECTUEUX
- MANAGER DE FAÇON DURABLE

GROUPE **T2MC**

[Twitter](#) [Facebook](#) [LinkedIn](#)



CERTIFICATIONS

Certificat FR18181842942

Le système de management de

T2MC

22 rue Vladimir Jankelevitch
77184 EVERANVILLE
FRANCE

a été audité et certifié selon les exigences de

ISO 9001 : 2015

Pour les activités suivantes

Réalisation de prestation de service (nettoyage, entretien d'espaces verts, collecte de déchets, petites maintenances, accueil) dans les domaines, voiries, matériel roulant, santé, industriels et tertiaires (Crèches, Ecoles, Universités, Administrations...)

Le certificat est valable du 18 septembre 2018 au 17 septembre 2021 et reste valide jusqu'à décision satisfaisante à l'issue des audits de suivi.
Version 1. Date de première certification septembre 2018

Ceci est une certification multi site
La liste des sites additionnels est mentionnée dans la page suivante

Audité par



SGS I29
25 Avenue André Brasseur - 94111 Arzal Cedex, France
T +33 (0)1 41 24 67 70 F +33 (0)1 73 31 71 26 www.sgs.com

Page 1 de 4




Certificat FR181842941

Le système de management de

T2MC

22 rue Vladimir Jankelevitch
77184 EVERANVILLE
FRANCE

a été audité et certifié selon les exigences de

ISO 14001 : 2015

Pour les activités suivantes

Réalisation de prestation de service (nettoyage, entretien d'espaces verts, collecte de déchets, petites maintenances, accueil) dans les domaines, voiries, matériel roulant, santé, industriels et tertiaires (Crèches, Ecoles, Universités, Administrations...)

Le certificat est valable du 16 septembre 2018 au 17 septembre 2021 et reste valide jusqu'à décision satisfaisante à l'issue des audits de suivi.
Version 1. Date de première certification septembre 2018

Ceci est une certification multi site
La liste des sites additionnels est mentionnée dans la page suivante

Audité par



SGS I29
25 Avenue André Brasseur - 94111 Arzal Cedex, France
T +33 (0)1 41 24 67 70 F +33 (0)1 73 31 71 26 www.sgs.com

Page 1 de 2




Certificat FR18181842943

Le système de management de

T2MC

22 rue Vladimir Jankelevitch
77184 EVERANVILLE
France

a été audité et certifié selon les exigences de

OHSAS 18001 : 2007

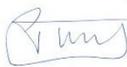
Pour les activités suivantes

Réalisation de prestation de service (nettoyage, entretien d'espaces verts, collecte de déchets, petites maintenances, accueil) dans les domaines, voiries, matériel roulant, santé, industriels et tertiaires (Crèches, Ecoles, Universités, Administrations...)

Le certificat est valable du 18 septembre 2018 au 11 mars 2021 et reste valide jusqu'à décision satisfaisante à l'issue des audits de suivi.
Version 1. Date de première certification septembre 2018

Ceci est une certification multi site
La liste des sites additionnels est mentionnée dans la page suivante

Audité par



SGS I29
25 Avenue André Brasseur - 94111 Arzal Cedex, France
T +33 (0)1 41 24 67 70 F +33 (0)1 73 31 71 26 www.sgs.com

Page 1 de 4





CHARTRE ETHIQUE

	CHARTRE ETHIQUE POUR SES Fournisseurs			Référence	Version
				CHR.SMI.006	24/11/2020

Version	Modification	Date de modification	Nom et fonction Auteurs	Approuvé par (nom et fonction)
1.1	Création	12/11/2020	Tifenn-Petillault Assistante-QSE	Claire-Galy Responsable-QSE Grégory-FORET Responsable-Achats

Sommaire

I. Objet de la charte 1

II. Conditions et pratiques recommandées 1

III. Signatures des deux parties 2

I. → Objet de la charte

Dans le cadre de notre politique RSE, le groupe T2MC s'engage à réduire son impact environnemental et être le plus éthique possible et encourage ses collaborateurs à adhérer tout au long de leurs activités aux principes de cette charte, à veiller au respect de ces derniers et si possible de le faire également chez vos propres fournisseurs.

En développant une exemplarité et une proactivité dans ce domaine, par cette charte où deux sociétés viseront à établir des actions concrètes visant à promouvoir le développement durable, nous vous rappelons qu'il est possible d'aller au-delà des réglementations environnementales et sociales, afin de devenir acteurs du monde de demain.

La démarche responsable étant inscrite au cœur de notre stratégie, nos valeurs reprennent également les 10 principes du pacte mondial (global compact) dans les domaines des droits de l'homme, des normes de travail et de l'environnement et de lutte contre la corruption.

II. → Exemples de pratiques recommandées

- Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence
- Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective
- L'abolition effective du travail des enfants
- L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.
- Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement
- Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement Ou l'utilisation de produits éco-labelisés



- Limiter sa consommation d'énergie (délimiter les modes de chauffage? éviter les pertes thermiques la nuit? éteindre tout appareil non-utilisé? favoriser la lumière naturelle...) ¶
- Participer à une compensation carbone (reforestation? agroforesterie? insetting...) ¶
- Limiter et trier ses déchets quelle qu'en soit leur nature (papier, carton, DIB, DASRI, déchets dangereux...) ¶
- Préserver nos ressources (eau/matières premières...) ¶
- Privilégier les partenariats avec les entrepreneurs et les commerces de proximité ¶
- Prendre en compte la mobilité de vos salariés afin d'optimiser vos déplacements professionnels (ex: plan de mobilité) ¶
- Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin. ¶

- Sensibiliser vos équipes à cette charte de développement durable et encourager le personnel à adopter les bonnes pratiques environnementales ¶
- **Cœuvrer en vue d'une amélioration continue et veiller à l'évolution du code de l'environnement** ¶

Nous vous rappelons que la réduction de son empreinte carbone, bien que nécessitant des changements dans le fonctionnement d'une entreprise représente néanmoins une opportunité pour une efficacité et une efficacité maximale de performance et permet également de faire des économies au sein de votre entreprise. Cette charte a pour but de promouvoir son engagement en matière de développement durable. Si vous mettez en œuvre une ou plusieurs actions relatives à cette charte, nous vous invitons à nous faire part de vos démarches environnementales mises en œuvre, par mail à : t.pettilault@t2mc.fr ¶

¶

III. → Signature des deux parties ¶

Par la présente signature, nous vous demandons de nous fournir les documents réglementaires relatifs à votre activité selon le code de l'environnement. ¶

¶

¶

LA SOCIETE : ¶
 AU CAPITAL DE : ¶
 ENREGISTREE SOUS LE NUMERO : ¶
 DONT LE SIEGE SOCIAL EST : ¶
 AU CAPITAL DE : ¶
 REPRESENTEE PAR : ¶
 AGISSANT EN QUALITE DE : ¶
 Dûment habilité(e) ¶

Reconnait avoir pris connaissance de toutes les dispositions de la « charte éthique » T2MC et s'engage à en respecter les principes tout au long de sa relation avec les sociétés du groupe T2MC. ¶

Fait à : ¶

Le : ¶

¶



LIVRET D'ACCUEIL



Accusé de Réception du Livret d'Accueil

Je soussigné(e), Melle/Mme/M... reconnais avoir pris connaissance du présent livret d'accueil.

Je m'engage à appliquer et à respecter le règlement de l'entreprise ainsi que les recommandations détaillées dans ce livret d'accueil.

Fait à :
Le :
Nom Responsable :
Visa Responsable :

Visa Salarié :



Pour notre sécurité à tous & pour la protection de chacun
Respectons les consignes de sécurité

Je dois ...



Je ne dois pas ...



EN CAS D'ACCIDENT

Appelez le sauveteur secouriste du travail qui, après avoir examiné la victime, vous demandera d'appeler les secours.

Sauveteur Secouriste du Travail



En cas d'accident de travail, veuillez déclarer votre accident à l'entreprise dans un délai de 48h



Nos Valeurs...

- ✓ La Qualité de Service
- ✓ La Proximité avec les clients
- ✓ L'Accomplissement Humain
- ✓ La Performance
- ✓ L'Environnement

Siège Social :
22 Rue Vladimir Jankelevitch, 77184 Émerainville
Tél : 01 45 76 02 06 Fax : 01 45 90 25 49
m.berthe@t2mc.fr

VOTRE ARRIVEE DANS L'ENTREPRISE

Signer votre Contrat de Travail

- En 2 exemplaires :
 - un pour vous
 - l'autre pour l'entreprise

Prendre Connaissance de votre Fiche de Poste

Votre fiche de poste détermine **les tâches que vous devez effectuer** durant votre temps de travail. A titre exceptionnel, des travaux différents que ceux cités dans votre fiche de poste pourront être demandés.

La Visite Médicale

La visite médicale est obligatoire, elle détermine votre aptitude à travailler. Le service gestion des paies se chargera de la planifier.

Le Règlement Intérieur & La Convention Collective

Un exemplaire du règlement intérieur de l'entreprise est mis à disposition sur le lieu de travail. L'activité de l'entreprise est soumise à la convention des entreprises de proximité. Cette dernière, est **consultable au service du personnel**.

Dans votre Activité, il y a des Risques

Vous pouvez consulter le **Document Unique**. Il présente les risques de l'activité et est disponible sur les panneaux d'affichage et auprès du service QSE.

VOTRE VIE AU SEIN DE L'ENTREPRISE

Les Horaires

Vous devez respecter vos horaires. Un outil d'enregistrement du temps de travail vous est donné chaque mois. **Votre temps de travail doit être alors pointé tous les mois.**

Les Congés Payés

Vous cotisez pour **5 semaines de congés à l'année** (Du 1er juin au 31 mai de l'année suivante). Les demandes de congés doivent être faites au minimum 2 mois à l'avance. (Vous pouvez consulter la Convention Collective pour plus d'information)

La Paie

Les paies sont virées à date fixe chaque mois sur votre compte bancaire.

Les acomptes sont à demander avant le 15 de chaque mois. Veuillez vous rapprocher du service paie pour connaître les modalités ainsi que la date des paiements.

Vos Absences

En cas d'absence imprévisible : Téléphonnez ou faites téléphoner à votre responsable pour qu'il vous fasse remplacer afin d'assurer le respect des exigences de notre client.

En cas de maladie : Faites nous parvenir dans les 48 heures le certifica médical ou toute prolongation d'arrêt éventuelle.

En cas d'absence prévisible : Demandez l'accord à votre responsable plusieurs jours à l'avance afin qu'il puisse assurer votre remplacement.





EXEMPLE DE PRODUIT T2MC ECOLABEL

UNIQUEMENT POUR USAGE PROFESSIONNEL

LAVABOS | CUVETTES | SANITAIRES

SANIPLUS

**DÉTARTRANT NETTOYANT
DÉSINFECTANT SURODORANT
HAUTE CONCENTRATION**



 **Entretien régulier des sanitaires
convient pour le sols, murs et lavabos.**

1L dos

ETIEST01-VO VMH-S201- SANIPLUS - 1L DOSEUR (6K1L)
VMH DIFFUSION 52 Rue d'Emérillon/le 77183 CROSSY BEAUBOURG - tél : 01 49 56 94 61

**T2MC**



SANIPLUS

NETTOYANT ÉCOLOGIQUE PARFUMÉ POUR SANITAIRES

Nettoyant détartrant journalier, pour l'environnement sanitaire : toilettes, douches, sols, ... Neutralise les mauvaises odeurs. Parfum pin.

Utilisation

Entretien normal (seau ou autolaveuse): 0,6% (3 doses/10L). Application en spray (pour des taches tenaces): 3% (1 dose/spray de 650 ml). Pour le mobilier sanitaire, les sols (travail au double seau presse), les surfaces murales, les portes et points de contact. Un dosage correct permet de réaliser des économies et réduire l'incidence du produit sur l'environnement. Flacon 100% recyclable; jeter l'emballage via le circuit de collecte des déchets.



pH: 2,5



Instructions d'utilisation



Informations techniques



9701370_1

EU Ecolabel: BE/020/002



e1L



VMH DIFFUSION 52 Rue d'Emerainville 77183 CROISSY BEAUBOURG - tél: 01 49 56 94 61

SANIPLUS

Fiche de données de sécurité disponible sur demande. Produit réservé à un usage strictement professionnel. Numéro ORFILA (INRS): +33 (0) 1 45 42 59 59.